



SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DE LA MER

Direction interrégionale de la mer
Nord Atlantique-Manche Ouest

le 02 novembre 2022

DÉCISION N°2022/741

LE DIRECTEUR INTERRÉGIONAL DE LA MER
NORD ATLANTIQUE MANCHE OUEST

- VU Le décret n°2017-1653 du 30 novembre 2017 relatif à la signalisation maritime
- VU L'arrêté du 30 novembre 2017 portant définition du système de balisage maritime et de son référentiel nautique
- VU L'avis de l'expert nautique du 06 Mai 2022
- VU L'avis de la commission nautique locale du 06 juillet 2022

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er}

De statuer sur la modification du balisage du chenal d'accès à la cale de La Richardais en Rance maritime.

ARTICLE 2

Le balisage de signalisation maritime d'accès à la cale de La Richardais en Rance maritime est modifié comme suit (Annexe 1) :

- Suppression de 7 espars remplacés par 4 bouées passives de marque tribord et bâbord.
- Modification des 3 bouées existantes

ARTICLE 3

Les Aides à la Navigation Maritime du chenal d'accès à la cale de La Richardais sont classées comme Aide à la Navigation de Complément.

ARTICLE 4

Le financement de la création / suppression / modification du système d'aides à la navigation maritime visé par la présente décision et son entretien sont à la charge de la commune de la Richardais. La commune de la Richardais est responsable de l'entretien et du contrôle de conformité de ce système d'aides à la navigation maritime.

ARTICLE 5

Les modifications prévues devront faire, en application des textes en vigueur, l'objet de la diffusion réglementaire de l'information nautique et notamment d'une transmission au SHOM. Cette décision prend effet, pour chaque élément, à la date de réalisation de l'opération, confirmée par l'information nautique correspondante.

La directrice interrégionale de la mer
Nord Atlantique Manche Ouest
Par délégation, le chef de la
division infrastructures et équipements
de sécurité maritime

ANNEXE 1

Situation actuelle :

Nom patrimoine	Nom baptême*	Type d'objet	Type de balisage	Caractère	Position	Décision
Bouée n°29	Néant	ESM	Bouée	tribord	48°36,543' N, 2°01,253' W	Modification
1ère bouée tribord	Néant	ESM	<i>Bouée</i>	tribord	48°36,417' N, 2°01,413' W	Modification
<i>1ère bouée babord</i>	<i>Néant</i>	<i>ESM</i>	<i>Bouée</i>	<i>bâbord</i>	48°36,393' N, 2°01,382' W	Modification
1ère balise babord	Néant	ESM	<i>espar</i>	bâbord	48°36,351' N, 2°01,580' W	Suppression
2ème balise babord	Néant	ESM	espar	bâbord	48°36,326' N, 2°01,699' W	Suppression
3ème balise babord	Néant	ESM	espar	bâbord	48°36,310' N, 2°01,770' W	Suppression
1ère balise tribord	Néant	ESM	espar	tribord	48°36,389' N, 2°01,484' W	Suppression
2ème balise tribord	Néant	ESM	espar	tribord	48°36,369' N, 2°01,598' W	Suppression
3ème balise tribord	Néant	ESM	espar	tribord	48°36,346' N, 2°01,701' W	Suppression
4ème balise tribord	Néant	ESM	espar	tribord	48°36,310' N, 2°01,814' W	Suppression

*nom figurant sur l'aide à la navigation

Situation projetée :

Nom	Nom baptême*	Type d'objet	Type de balisage	Caractère	Position	Décision
Bouée n°29	29	ANC	<i>Bouée</i>	tribord	48°36,510' N, 2°01,210' W	Modification
Richardais n°1	Néant	ANC	<i>Bouée</i>	tribord	48°36,380' N, 2°01,470' W	Modification
Richardais n°2	Néant	ANC	Bouée	bâbord	48°36,393' N, 2°01,382' W	Modification
Richardais n°3	Néant	ANC	<i>Bouée</i>	tribord	48°36,365' N, 2°01,635' W	Création
Richardais n°4	Néant	ANC	<i>Bouée</i>	bâbord	48°36,350' N, 2°01,590' W	Création
Richardais n°5	Néant	ANC	<i>Bouée</i>	tribord	48°36,310' N, 2°01,820' W	Création
Richardais n°6	Néant	ANC	<i>Bouée</i>	bâbord	48°36,315' N, 2°01,740' W	Création

*nom figurant sur l'aide à la navigation